

Maintenant, je vous en ai demandé la raison, et je serai heureux de vous laisser toute liberté de me répondre.

M. STORMER : Auriez-vous la bonté de répéter cela ?

Me DYDE : Voici la principale question que je vous ai posée. Pourquoi, en présence de la promesse d'un profit semblable, avez-vous augmenté d'un cent le prix du pain, en janvier ?

M. WILSON : Dans notre cas, nous ne pouvons pas perdre de l'argent sur un article, surtout un article qui compte autant que le pain dans l'ensemble, de nos opérations et rester dans un état de solvabilité. Nous avons toujours essayé de nous guider sur nos prix de revient pour savoir si nos prix devaient monter ou baisser.

Me DYDE : Est-ce là toute votre réponse à ma question ? Y a-t-il autre chose que vous voudriez dire ?

M. WILSON : Avez-vous autre chose à dire, monsieur Stormer ?

M. STORMER : Eh bien, si vous voulez tout savoir, nous essayons d'améliorer la qualité de notre pain.

Me DYDE : Avez-vous amélioré la qualité de votre pain en janvier ? Avez-vous modifié la formule ?

M. STORMER : Nous l'avons fait dans le mois de février.

Me DYDE : L'avez-vous modifiée dans le mois de janvier ?

M. STORMER : Non.

Me DYDE : L'avez-vous modifiée dans le mois de février 1948 ?

M. STORMER : Oui.

Me DYDE : Après avoir augmenté le prix d'un cent ?

M. STORMER : C'est exact.

M. WILSON : Nous l'avons modifiée en décembre aussi.

Me DYDE : Et je vois, en effet, sur votre pièce, page 10, que vous avez modifié la formule en décembre. Maintenant, de combien cela a-t-il augmenté le prix de revient d'une miche de pain.

M. STORMER : Me permettez-vous de vous demander de regarder la pièce 3 — \$1.54 pour un millier de miches.

Me DYDE : Que dites-vous ?

M. STORMER : La pièce 3, la ligne du sommet sous "matières premières". Voyez là, du côté droit.

M. JOHNSTON : Pour quel mois ?

M. STORMER : C'est la différence entre \$59.82 par millier de miches en janvier, la semaine du 24, et le chiffre de \$61.36 pour le 25 février.

Me DYDE : Je vous ai demandé le changement de formule. Vous m'avez renvoyé à la formule de décembre, et je vous ai demandé quel changement de prix est survenu par suite de la modification faite en décembre, quel changement dans le prix de revient. Maintenant, voulez-vous regarder décembre, pièce 3 ?

M. WILSON : Oui.

Me DYDE : Et, en novembre, je vois "matières premières", \$62.73.

M. WILSON : C'est exact.

Me DYDE : Puis vous avez modifié votre formule et, en décembre, votre prix de revient était de \$61.48.

M. STORMER : Non, il y avait...

Me DYDE : Par conséquent, cela ne peut pas être la raison.